

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 octobre 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	13	13

Vote
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2024, le 09 octobre à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04 octobre 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04 octobre 2024.

Présents : Mesdames BAYON Typhaine, BRULE Clarisse, FÈVRE Béatrice, STRICOT BERTHEVAS Gaëlle, LE NINAN Alexandra, TASTARD-OUTIN Christelle, VILLET Emilie
Messieurs BEY Jean-Marie, BOSCHET David, COUEDIC Jérôme, DUPÉ Laurent, PUISSANT Gérard, MILOUX François

Absent : -

Secrétaire de séance : Madame LE NINAN Alexandra

09OCT24_04– Fixation des tarifs communaux pour l'année 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le conseil municipal est compétent pour décider des tarifs communaux (cimetière, location de la salle de la mairie, redevance assainissement) ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour :

-DÉCIDE de maintenir les tarifs en vigueur

- FIXE les tarifs pour l'année 2025 comme suit :

Concession cimetière, columbarium et jardin du souvenir	Location de la salle de la mairie	Redevance assainissement
<ul style="list-style-type: none">● Concession de 30 ans : 80 €● Concession de 50 ans : 120 €● Caverne de 15 ans : 400 €● Caverne de 30 ans : 700 €● Jardin du souvenir : 50 € la dispersion de cendres	<p>Particuliers de Saint-Abraham :</p> <ul style="list-style-type: none">● Salle : 70 €● Salle et cuisine : 110 € <p>Particuliers de l'extérieur</p> <ul style="list-style-type: none">● Salle : 85 €● Salle et cuisine : 125€	<ul style="list-style-type: none">● Abonnement : 95€ HT● Consommation : 1,54 le m3.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 09 octobre 2024

Le Maire, Gaëlle STRICOT BERTHEVAS



Le secrétaire de séance

